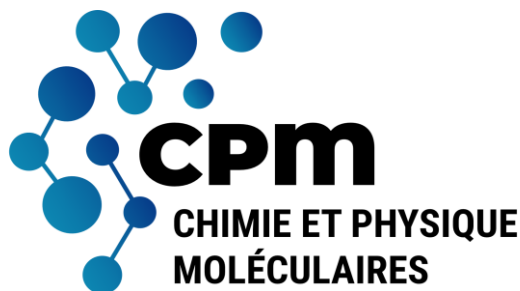




**UNIVERSITÉ
DE LORRAINE**



Pôle Scientifique CPM (Chimie et Physique Moléculaires)

Compte Rendu du Conseil de Pôle CPM
du Lundi 7 Juillet 2025 à 9h (en visio via Teams)

Directeur du pôle CPM : M. ETIENNE

Chargé d'appui du pôle CPM : X. ROUX

Membres présents : F. AUBRIET, M. BOISBRUN, N. CHAOUI, C. DESPAS, F. DUPIRE, A. EN NACIRI, E. ESPINOSA, P. FRIANT-MICHEL, C. GANTZER, M. HEBRANT, D. KAREVSKI, A. PASC, M. SOUHASSOU, A. VASSEUR, L. VERNEX-LOSET, E. WENGER, C. WERLE

Membres absents : E. AUBERT (procuration à M. SOUHASSOU), L. BECU (procuration à A. EN NACIRI), S. BONENBERGER (procuration à D. KAREVSKI), S. BOUGUET-BONNET (procuration à E. ESPINOSA), C. CHARBAUT (procuration à M. HEBRANT), G. FRANCIUS (procuration à C. GANTZER), F. INGROSSO, S. LEPRE (procuration à A. PASC), C. MERLIN, M. MÜLLER, M.C PASTORE, J.B REGNOUF DE VAINS (procuration à A. VASSEUR), L. ROCHE (procuration à C. DESPAS) , S. SCHRAMM (procuration à L. VERNEX-LOSET), E. TAILLEUR (procuration à E. WENGER)

Nombre de sièges au sein du Conseil : 34

Nombre de membres en exercice : 32

Quorum : 16

Présents à 9h : 17

Absents à 9h : 15

Nombre de procurations à 9h : 11

Le quorum étant atteint, la réunion peut valablement se tenir avec **28 expressions de vote (17 membres présents + 11 procurations recevables).**

Ordre du jour :

1. Informations du Dr de CPM
2. Approbation du projet de CR du Conseil du 6 mai 2025
3. Réflexion et choix sur l'utilisation des 100 k€ qui seront dévolus au pôle CPM en 2026
4. Point sur la campagne d'emplois 2026
5. Discussion sur un chargé de mission IA de CPM
6. Point sur la rencontre scientifique de CPM du 2 Octobre 2025
7. Questions diverses

1/ Informations du Dr de CPM

M. ETIENNE souligne les bons résultats pour CPM des invités 2025-2026 sur le contingent spécifique en faveur de MM. V. JENSEN (invitant C. WERLE au L2CM), J. BAEZIGER (invitant F. DEHEZ au LPCT) et E. MEDINA (invitant B. BERCHE au LPCT).

Si on peut se féliciter de ces 3 mois obtenus, il convient tout de même de déplorer le fait que le CS ne respecte pas totalement les classements des Conseils de pôles scientifiques.

Un appel à manifestation d'intérêt (AMI) avait été lancé en faveur d'une thèse IA issue du contingent des contrats doctoraux LPR 2025 pour des laboratoires de la Lorraine Nord, non intégrés dans ENACT. C'est le LEM3 qui a obtenu ce CD alors que le LCP-A2MC a été classé 2^{ème} sur liste complémentaire.

La campagne IUF 2026 a été lancée dernièrement et M. ETIENNE insiste sur ce dispositif, qui est important en terme de reconnaissance pour les lauréats et les laboratoires concernés. A ce jour, le pôle CPM ne dispose d'aucun IUF.

Le pôle EMPP va organiser une journée dédiée au montage de projets européens le 4 décembre 2025, auxquels sont notamment conviés les collègues de M4, A2F et CPM. Le déroulement ressemblera à la journée ANR du 23 Avril.

M. ETIENNE rappelle qu'il manque 2 personnalités extérieures au sein du Conseil de CPM (1 représentant institutionnel et 1 désigné à titre personnel) et il indique avoir pris l'attache de la Région Grand Est et de la SCF dont il attend les réponses.

L'AAP UL pour le soutien à l'organisation de manifestations scientifiques d'envergure internationale (MIE) ou intermédiaire (MEI) sera dorénavant lancé plus tôt par l'Etablissement (sans doute vers la mi-septembre) sachant que la Région Grand Est se réserve la possibilité de ne pas reconduire ce dispositif en 2026.

2/ Approbation du projet de CR du Conseil du 6 Mai 2025

Vote : 24 POUR et 4 ABSTENTIONS

3/ Réflexion et choix sur l'utilisation des 100 k€ qui seront dévolus au pôle CPM en 2026

M. ETIENNE explique que c'est ce point de l'odj qui justifie la réunion en urgence de ce Conseil car il convient de contractualiser très rapidement avec la Région sur la seconde tranche du CPER (2025-2027). Il s'avère que les Universités du GE ont très récemment appris qu'il n'y aurait pas de FEDER sur cette seconde tranche, ce qui représente une absence de crédits programmés d'environ 1.5 Millions d'euros pour l'UL, à raison de 400.000 € pour le programme Energie&Procédés (+ 700.000 € pour RENETE et 400.000 € pour MAT-GE).

Il a donc fallu revoir tous les plans de financement et le pôle CPM est concerné par la plateforme RMN, dont le renouvellement du 600 Mhz est prévu en 2026 et une console d'un des deux 400 Mhz en 2027.

Après avoir présenté les tableaux de tout le programme EP et plus particulièrement le financement de la RMN, M. ETIENNE propose de voter l'attribution des 100.000 € que l'UL

versera au pôle en 2026 au profit de ce CPER. Pour information, EMPP fera de même également en 2026.

Vote : 27 POUR et 1 ABSTENTION

4/ Point sur la campagne d'emplois 2026

M. ETIENNE indique que la campagne d'emplois 2026 sera officiellement lancée dans les jours qui viennent mais nous disposons déjà du tableau des emplois vacants et des cibles de publication. Nous serons a priori à moins de 50% de publications pour CPM puisque nous disposons de 8 emplois vacants d'EC et que la cible est à 3 pour le seuil minimum et 5 pour le seuil maximum. Nous comptons par ailleurs une publication hors cible (MCF31 CRM2/FST) puisque le concours 2025 a été infructueux.

Ce point sera à l'ordre du jour d'un prochain Conseil de CPM, l'ensemble des documents devant remonter à la DRH pour le 24 octobre 2025.

5/ Discussion sur un chargé de mission IA de CPM

M. ETIENNE rappelle qu'une discussion similaire a eu lieu lors du dernier Conseil de pôle suite à la sollicitation de L. CHAPUT dans le cadre de MAT-PULSE.

Si cette dernière n'a pas recueilli l'assentiment des membres du Conseil, il est apparu au gré des échanges que la désignation d'un chargé de mission IA pour le pôle pouvait s'avérer utile et judicieux, compte tenu de la prégnance de cette thématique dans tous les projets de recherche actuels.

M. ETIENNE propose donc de créer cette charge de mission au titre de l'année universitaire 2025-2026 :

Vote : 25 POUR et 3 ABSTENTIONS

Le vote étant favorable, il propose ensuite d'allouer le montant maximal de prime prévu par le cadrage UL des PCA soit 2.000 € :

Vote : 25 POUR et 3 ABSTENTIONS

Une audition des 2 candidats actuellement déclarés pour cette mission aura lieu lors du prochain Conseil de CPM qui se tiendra en visio le mardi 26 Août 2025 de 10h à 12h puis un choix sera opéré.

6/ Point sur la rencontre scientifique de CPM du 2 Octobre 2025

M. ETIENNE fait état du programme prévisionnel de cette ½ journée scientifique, qui se tiendra le 2 octobre 2025 de 14h à 18h sur Brabois. Les 8 doctorants et 5 porteurs de projets de recherche soutenus par le pôle en 2022 feront une présentation de leurs travaux (environ 15 minutes chacun) et des posters sur les plateformes de CPM seront affichés dans la salle du RDC.

La finalisation du déroulé de la ½ journée sera faite à la rentrée et des informations complémentaires seront données à toute la communauté début Septembre.

7/ Questions diverses

A. PASC s'interroge sur la temporalité de la répartition des 8 CDEs 2026 de CPM et M. ETIENNE propose que cela soit à l'ordre du jour du Conseil de pôle de Septembre.

L'ordre du jour étant épuisé, le Conseil s'achève à 11h30.